

# CHSCT R1 - DGA

du 2 décembre 2021

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres du CHSCT,

FO souhaite attirer l'attention de ce comité sur le projet de mutualisation des chargés de prévention initiée à la suite du rapport BEAUDROIT.

FO a constaté une inquiétude forte chez les personnels subissant les expérimentations en cours dans les directions et services de notre ministère. Ce projet de mutualisation pose, en particulier, de vraies questions en termes de plan de charge, de responsabilités en terme HSCT.

Pour FO, l'amélioration continue de la prévention des risques et du bien-être au travail doit être une priorité et la prévention doit s'inscrire dans une démarche globale de santé, sécurité et qualité de vie au travail. Nous tenons à rappeler ici que ce métier d'expertise et de conseil des chefs d'établissement, au regard des risques sur la santé et la sécurité des salariés, est devenu un incontournable pivot d'une prévention plus efficace ; ceci permettant de mieux faire prendre en compte les questions de santé et de sécurité au travail dans les entités de la DGA en général et, en particulier, sur les entités opérationnelles.

Il apparaît donc paradoxal pour FO de vouloir mutualiser ces fonctions de préventions dont on connaît l'importance clé dans la réalisation des missions de l'Etat, alors que la qualité de vie au travail, la mise en place du télétravail, les formations spécialisées ont été pleinement pris en compte pour les élections 2022.

FO demande que ce CHSCT soit l'occasion de connaître la position de la DGA sur ce dossier hautement sensible, de s'assurer de l'accompagnement des personnels mis en place par les services et directions concernés.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres du CHSCT, je vous remercie de votre attention.

*Le 2 décembre 2021*

